

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle

M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIER Pierre à partir de 10 h 50
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Commune d'Artigues-près-Bordeaux - Organisation d'Art et Paysage du 15 juin
au 11 septembre 2011 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention -
Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La commune d'Artigues-près-Bordeaux organise la 5^{ème} édition de la manifestation "Art et Paysage, les rencontres d'Artigues-près-Bordeaux".

Cette initiative, qui a lieu du 15 juin au 11 septembre 2011, articule esthétique et environnement en présentant des créations lauréates d'un concours ouvert, notamment, aux étudiants de l'Ecole des Beaux Arts de Bordeaux et aux jeunes diplômés d'écoles supérieures de paysage.

« Art et Paysage, les rencontres d'Artigues-près-Bordeaux » est un dispositif qui articule la mise en place d'un comité de pilotage, d'un appel à projet, d'un workshop, d'un jury, d'une équipe d'accompagnement technique, d'une aide à la réalisation des projets lauréats du concours, d'une exposition collective et libre d'accès, d'une programmation d'événements culturels et artistiques, de visites commentées et d'une publication.

La ville marque ainsi sa volonté de soutenir la création contemporaine mais aussi son intérêt pour le développement durable. Il s'agit de contribuer à la recherche d'innovations dans le domaine de la gestion durable tout en participant à l'évolution des représentations artistiques et paysagères.

L'édition 2011 tente de s'affranchir de toute thématique afin d'amener les jeunes créateurs issus des domaines des arts plastiques, de la scénographie, de l'architecture ou du paysage à prendre appui sur la démarche propre, d'un artiste chorégraphique ou rattaché au domaine de la danse. Cette autre manière de solliciter l'inspiration des candidats souligne l'intérêt pour le croisement des disciplines réunies et le souhait d'ouvrir un champ d'investigation plus large.

Les oeuvres montrées sont à la fois impliquées dans les particularités du site et attentives à l'économie des ressources naturelles.

Par délibération n° 2009/0444 du 10 juillet 2009, la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est engagée, auprès des communes membres, dans la démarche des contrats de co-développement 2009-2011. Cette demande de subvention s'inscrit donc dans le cadre de la fiche action n°ENV1 du contrat de codev conclu entre la CUB et la commune d'Artigues-près-Bordeaux

Notre établissement public a été sollicité, pour la deuxième année consécutive, pour un soutien financier à hauteur de 10 000 euros dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC qui s'élève à 135 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Communication	25 000	Etat	30 000
Accompagnement culturel	16 000	CRA	30 000
Technique	500	CG	55 000
Réception	8 000	CUB	10 000
Dépenses annexes	11 000	Ville d'Artigues-près-Bordeaux	10 000
Administratif	1 500		
Autres	18 000		
Réalisations projets lauréats	55 000		
TOTAL	135 000		135 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2009/0444 du 10 juillet 2009 validant les principes et objectifs des contrats de co-développement à intervenir avec chaque commune membre pour la période 2009/2011,

Entendu le rapport de présentation,

DECIDE

Article 1 : L'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € à la ville d'Artigues-près-Bordeaux, conformément à la fiche action n° ENV1 du contrat de co-développement, pour l'organisation de la 5^{ème} édition de la manifestation "Art et Paysage, les rencontres d'Artigues-près-Bordeaux" qui se déroulera du 15 juin au 11 septembre 2011,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : La dépense correspondante est inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 657341, fonction 900, CRB UA01.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

Mme. FRANÇOISE CARTRON

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 3 OCTOBRE 2011